

## ENQUÊTES D'IDENTITÉ

Si registres d'état civil et recensements de population offrent les premières clefs pour démarrer une recherche généalogique, papiers d'identité et dossiers personnels, produits en nombre par l'administration à partir de la Révolution française, sont autant d'indices à relever pour donner corps à ses ancêtres.

•

Entre les lignes d'un dossier de carrière, d'un livret ouvrier, du dossier d'un enfant de l'assistance publique, des suppliques adressées au gouvernement français lors du retour de l'Alsace à la France en 1919... apparaît, peu à peu, le visage des disparus.

Les papiers d'identité et les dossiers personnels témoignent du parcours des personnes concernées, mais aussi, plus largement, des pratiques d'une administration désireuse de tenir, à des fins de gestion, de contrôle, ou encore de prise en charge, des dossiers de plus en plus complets.

La tenue de ces dossiers découle de l'affirmation de l'autorité publique dans la vie de la cité et des personnes, mais le renforcement du contrôle des individus n'est cependant ni uniforme ni continu : reflet des aléas de l'histoire et des évolutions de la société, la surveillance exercée sur certaines catégories de la population, comme les domestiques ou les troupes d'artistes, finit par reculer et disparaître.



 $\bigcirc$ 

